Village
TERRE-NÈGRE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)**

**Date : 9 septembre 2025**

---

Le 9 septembre 2025 à 14 h 30, le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Village Terre-Nègre s'est réuni en Espace Maurel 3.

Personnes présentes : voir la feuille d'émargement.

L'ordre du jour est basé sur les questions et propositions soumises par les membres du CVS.

Le CVS s'est déroulé en présence d'habitants et membres des familles invités en auditeurs libres.

---

Mme Vicente HERBRETEAU, Présidente ouvre la séance.

Les points 1,4 et 5 de l'ordre du jour ont été abordés, les autres points 2,3 6 à 11 seront discutés lors de la prochaine réunion.

**1- Organisation de l'évaluation HAS : rencontre du 16/10 de 11h15 à 12h15 par un évaluateur mandaté par la Haute Autorité de Santé**

La HAS a développé depuis 2 ans une méthodologie d'évaluation des EHPAD au regard de la qualité des soins, du quotidien des habitants, de la liberté d'aller et venir, du respect de la dignité etc.....

Mi-octobre, les habitants, les professionnels, la direction seront interviewés par deux auditrices. Les mêmes questions leur seront posées afin de vérifier si les réponses sont cohérentes.

Les membres du CVS qui rencontreront aux auditrices le 16/10/2025 sont invités à prendre connaissance des questions lors d'une réunion préparatoire le vendredi 10 octobre à 10h00.

**2- Problème de linge : marquage long, consignes d'habitants et familles non respectées concernant certaines demandes ; certains habitants souhaite visiter la lingerie**

Toutes les lingères ont été remplacées et forment une nouvelle équipe.

- **Marquage** : en mai et juin seule une personne assurait le marquage du linge pour tout l'établissement. Désormais les 3 lingères ont été formées début août par le prestataire.

  La situation est redevenue normale.

  Le marquage doit être conforme (système de puces) aux exigences du prestataire. A défaut, il revient non identifié et est stocké dans la lingerie

- **Perte de linge** : elle doit être signalée à l'accueil. Le suivi des pièces marquées est assuré par Bulle de Linge. Si la liste de Bulle de Linge indique que le linge est bien revenu sur site, des recherches sont effectuées. Si le linge est réellement perdu, un remboursement peut être effectué.

- **Linge lavé par la famille** : il est à marquer par la famille (étiquette personnelle) car s'il est marqué par le système d'étiquetage de Bulle de Linge, les équipes vont penser qu'il faut le trier dans le flux Bulle de Linge. Si ce linge se perd, il faut s'adresser à l'accueil qui en informera la buanderie.

- **Linge « trouvé »** : il est proposé que le linge non identifié « égaré » soit présenté sur des portants à la façon des « objets trouvés » afin qu'il puisse être retrouvé par les habitants.

- **Recyclage du linge laissé dans les chambres après décès :** les organismes de collecte en vue du recyclage des vêtements externes sont submergés et n'acceptent plus les vêtements que nous leur proposons.

**3- Repas : comment améliorer le moment du repas**

- **Vaisselle** : Les verres, tasses peuvent être tachés mais sont propres. Les verres très utilisés s'abiment en machine et les dépôts calcaires nécessitent une phase de trempage avant lavage qui est fait une fois par semaine.

  La vaisselle ébréchée est renouvelée.

  Le service de la plonge sera réaménagé en octobre pour des meilleurs conditions de travail et la réduction du risque d'ébrèchement ou de casse.

- **Repas servis plateaux :** Il est indispensable que.

  L'EHPAD travaille avec son prestataire SOGERES pour améliorer le service rendu par l'équipe d'allotissement qui prépare les plateaux (environ 200 au déjeuner et environ 350 au dîner afin que :
  - Les assiettes dédiées aux chariots de réchauffement soient utilisées
  - Les menus personnalisés indiqués sur les « cartes plateaux » soient bien respectés
  - Le dressage des assiettes soit amélioré pour les dîners.

- **Aide aux repas** : le CVS demande s'il peut y avoir plus de personnel soignant pour les aides au repas le soir en chambre. Il est expliqué que l'EHPAD n'a pas les moyens budgétaires de créer de nouveaux postes d'aide-soignant. Et d'ajouter que la piste d'une optimisation organisationnelle peut être étudiée : l'EHPAD prévient que si cette analyse conclut à un changement des horaires de travail, ce dernier point nécessitera une révision des accords, ce qui prendra du temps inexorablement.

**L'ergothérapeute** peut trouver des solutions de confort pour les habitants qui ont des difficultés avec les couverts. Il faut en parler à l'infirmier.

**Il est rappelé que le personnel du service hôtelier autrefois externe (prestataire SODEXO) a été réinternalisé en mars** : les équipes hôtelières semble plus impliquées dans leur travail d'après certains membres du CVS.

**Prochaine réunion le 3 novembre 2025 à 14h 30**

---

La Présidente,

Mme Vicente HERBRETEAU.